

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation
A. FY-109-YH

Date de 1^{ère} immatriculation
B. 29/04/2021

C.1 COMMUNE DE SAINT GENIES DE COLOMAS

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

2 PLC DE L'EGLISE

30150 ST GENIES DE COMOLAS

D.1 RENAULT

D.2 LFAM9RMN6TAC182A00

D.2.1 N10RENCTA740685

D.3 TRAFIC

F.1 3050

F.2 3050

E. VF1FL000166926526

G 1859

G.1 1784

F.3 5050

J N1

J.1 CTTE

J.2 BB

J.3 FOURGON

K e2*2007/46*0014*46

P.2 88

P.3 GO

P.6 7

P.1 1997

S.1 3

S.2

U.1 76

Q

V.7 193

V.9 715/2007*2018/1832CIEURO6

U.2 2625

X.1 VISITE AVANT LE 29/04/2025

Y.1 308

Y.2 34

Y.3 0

Y.4 11

Y.5 2.76

Y.6 355.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 29/04/2021

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

FY-109-YH

29/04/2021

2021CB01969

VF1FL000166926526

RENAULT

COMMUNE DE SAINT GENIES DE COLOMAS



COUPON DÉTACHABLE

CRFRAFY109YH8VF1FL00016692652602104290CTTE<<
FOURRENAULT<<<<<<<TRAFIC<<<<<<<2021CB0196910

- (A) Numéro d'immatriculation
- (B) Date de la première immatriculation du véhicule
- (C.1) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
- (C.3) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre, juridique ou de celui de propriétaire
- (C.4-1) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
- (C.4-1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation dans le cas de multi-propriété
- (D.1) Marque
- (D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
- (D.2-1) Code national d'identification du pays (en cas de réception CE)
- (D.3) Dénomination commerciale
- (E) Numéro d'identification du véhicule
- (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
- (F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
- (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
- (G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositifs d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
- (G.1) Poids à vide national
- (H) Période de validité, si elle n'est pas limitée
- (I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
- (J) Catégorie du véhicule (CE)